

Motion « RECHERCHE »

État des lieux et vision pour la recherche à Météo-France :

Nous constatons une tendance générale à la recherche publique française de réduction des moyens pérennes des organismes de recherche, substitués par des financements sur projets. Les conséquences pour la recherche sont néfastes, et se font ressentir à Météo-France : explosion de la précarité, difficultés d'inscrire les travaux de recherche sur le temps long, priorisation des sujets applicatifs au détriment de la recherche fondamentale, perte de temps considérable dans la préparation et le suivi des projets. Par ailleurs, à Météo-France, nous condamnons la mutualisation des fonctions support (techniques et administratives), la pression croissante des missions opérationnelles sur les services de recherche, et la menace que font peser les politiques de suppressions d'effectifs, de moyens et de restructurations sur la recherche à Météo-France.

Nous nous opposons à ces tendances de long terme. Nous revendiquons le rééquilibrage des financements de la recherche en faveur des moyens pérennes des laboratoires et établissements publics (CNRS et Météo-France pour le CNRM). Nous exigeons une politique de titularisation massive des contractuel·le·s de la recherche et de recrutements en thèse en adéquation avec les créations de postes. A Météo-France, nous demandons le maintien et le renforcement des fonctions support et l'augmentation des moyens pour les activités de transfert à l'opérationnel.

Par conséquent, l'Assemblée Générale de FO-Météo :

Affirme la nécessité de maintenir au sein du service public météorologique français une recherche de haut niveau face aux tentatives de démantèlement du service public.

Réaffirme la nécessité d'une présence forte de Météo-France sur la scène internationale, en particulier dans le domaine du changement climatique, et d'une dotation en moyens et personnels du CNRM et des équipes de recherche à la hauteur de cette ambition.

Rappelle que la communication des résultats scientifiques du CNRM fait partie de la mission de service public de l'enseignement supérieur et de la recherche au service de la société, y compris pour répondre aux enjeux du défi climatique.

Demande que les projets de recherche de Météo-France restent dans le cadre de la mission de service public de la météorologie. Ils doivent pour cela être dotés des moyens en personnels et financiers suffisants qui les préservent au maximum des contraintes liées à la recherche et à l'exécution de contrats à financement extérieur. Ils doivent être aussi dotés d'espace et d'environnement de travail respectant les règles de santé et sécurité au travail.

Rappelle que les activités de recherche de Météo-France sont conduites en grande partie à la DESR, mais aussi dans d'autres Directions (DSO, DIROP...)

Considère que lorsque que l'on parle des moyens humains dédiés à la recherche à Météo-France, la recherche doit être considérée au sens large : équipes de recherche et développement au CNRM et dans les autres services dans leur ensemble, ainsi que les services support. Elle **dénonce** toute tentative d'externalisation qui conduirait à une moindre réactivité et serait plus coûteuse.

Regrette la mutualisation sur la Météopole des services administratifs qui a réduit l'efficacité du service rendu et **réaffirme** le côté indispensable des postes de soutien informatique, logiciel et administratif pour le bon déroulement des activités de recherche.

Réaffirme l'importance de poursuivre la coopération avec les autres services météorologiques nationaux, le Centre européen et les institutions académiques nationales et internationales.

Constata que le fonctionnement du CNRM s'inscrit de façon importante dans le cadre de modalités imposées par son appartenance au CNRS, avec de nombreux sujets traités par le Conseil de Laboratoire. Ce Conseil de Laboratoire est constitué de personnels du laboratoire élus à titre individuel, sans mandat clair.

L'Assemblée Générale de FO-Météo **réaffirme** l'importance des FS et CSA DESR comme instances de concertation pour les sujets engageant les personnels, l'organisation et le fonctionnement de la DESR. Les sujets discutés au CDL doivent obligatoirement être présentés dans ces instances.

Exige que la pérennité d'un pôle de recherche en prévision numérique de niveau international soit assurée à Météo-France, ce qui requiert la maîtrise complète par les personnels de Météo-France de la chaîne de prévision à toutes les échelles, et notamment le maintien d'un modèle global à Météo-France. Dans ce contexte, **soutient** la décision de diffuser gratuitement les données météorologiques et climatiques en open data, mais en **exigeant** en contrepartie la compensation budgétaire des coûts induits et du manque à gagner.

Réaffirme le rôle essentiel de la recherche amont et fondamentale comme échelon indispensable à l'amélioration des prévisions, et donc des missions de service public de l'établissement.

Réaffirme l'importance des axes de recherche visant à améliorer les prévisions à courte échéance, fondamentales pour nos missions de sécurité des personnes et des biens.

Face au glissement croissant vers le CNRM de tâches de production, au détriment des activités de recherche, l'Assemblée Générale **s'oppose** à ce que les progrès de la modélisation participent ou servent de prétexte à l'automatisation des prévisions.

Avec l'émergence de l'Intelligence Artificielle, l'Assemblée Générale **exige** que des ressources supplémentaires soient allouées et non prises sur les autres thématiques de recherche du CNRM.

Souligne et se félicite des progrès réalisés en assimilation de données de télédétection mais **martèle** le besoin de conserver un réseau d'observations conventionnelles et humaines de qualité, pour la prévision numérique et son expertise comme pour la recherche fondamentale et universitaire.

Regrette toujours la fermeture de la veine hydraulique malgré son importance pour la recherche fondamentale, et **exige** que la recherche instrumentale soit à son meilleur niveau. Elle **soutient** l'Unité SAFIRE et ses agent.e.s, dont les moyens avions sont primordiaux pour la recherche tant à Météo-France qu'au niveau national, et **demande** que la contribution de Météo-France au fonctionnement de l'Unité soit maintenue au niveau requis.

Demande que Météo-France se donne les moyens d'expertiser la question des divergences croissantes entre les projections climatiques présentées sur le portail DRIAS et les trajectoires réellement empruntées depuis plusieurs décennies sur la Métropole.

Réaffirme l'importance de la coopération à tous les niveaux entre les services de recherche et d'exploitation et de production, et des actions de recherche inter-services, pour répondre au mieux aux besoins de la météorologie et maintenir l'excellence de Météo-France.

Condamne le recours excessif à des emplois précaires, notamment par des contrats post-doctoraux pour assurer des tâches de recherche que les permanent.e.s ne peuvent plus assurer à cause du temps passé aux montages et à la gestion de contrats de recherche. **Dénonce** les risques de perte de compétences avec les nouveaux CDD longs sur tâches de projet. L'Assemblée Générale de FO-Météo **demande** en conséquence que l'effectif des services de recherche soit constitué de personnels permanents titulaires. Elle demande l'intégration de l'ensemble des personnels précaires dans les corps des titulaires, garantie d'un traitement équitable des agent.e.s.

Exige une meilleure intégration des personnels précaires dans la vie interne de la DESR et de manière plus générale à Météo-France.

Exige une transparence dans les mobilités et recrutements de tous les postes.

Dénonce le caractère absurde des rapports d'évaluations individuelles imposées aux chercheurs par la Commission d'Evaluation des Chercheurs (CEC) de Météo-France, par le MTE ou par le CNRS. Le travail de chercheur.euse se caractérise déjà par une évaluation continue par les pairs, à travers les articles, les communications scientifiques, la recherche de financements et l'encadrement. Ces rapports d'évaluations demandent un temps important de rédaction au détriment du temps consacré à la recherche. L'Assemblée Générale de FO-Météo **préconise** une évaluation collective des équipes de recherche à la place des évaluations individuelles.

Exige une meilleure valorisation des carrières des agent.e.s de la DESR, qui compte un grand nombre de postes en groupe 3 chez les ITM, à l'identique des autres directions. Cette valorisation doit prendre en compte les spécificités de la recherche avec une reconnaissance accrue de l'expertise, par la création de postes d'expert.e.s comme dans d'autres directions de Météo-France, ou par la prise en compte des qualifications délivrées par les comités de domaine du Ministère de la Transition Écologique.

Approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale de FO-Météo à Millau le 26/03/2024